



*INTEMPERIES DANS LE LOIRET : AUCUNE SOLIDARITE DE LA PART DES DIRIGEANTS CLEMESSY*

## **Suite aux inondations dont est victime le Loiret, l'UNSA Clemessy a envoyé ce mail au directeur des ressources humaines :**

« Monsieur Palermiti,

Le Loiret est actuellement touché par des inondations très importantes. Les autoroutes sont coupées, beaucoup de routes sont barrées, les écoles sont fermées. Plusieurs employés sont impactés. Certains ne peuvent plus sortir de chez eux, d'autres ont été évacués en urgence.

En tant que délégué syndical et délégué du personnel, je sollicite votre bienveillance pour ne pas imposer à ces personnes de prendre des congés pendant ces jours difficiles. Pour la fidélisation des employés et l'image de la société, il pourrait être bon et peu onéreux que Clemessy prenne en charge ces cas de force majeure.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer Monsieur mes sincères salutations.

**François Teinturier**

DS Unsa Clemessy Le Mans Orléans »

M. Palermiti, façon « Ponce Pilate », ne prend pas position car d'après lui, la réponse doit venir du responsable local....

Ok, pourquoi pas. Mais quand un délégué syndical, représentant du personnel, vous envoie un mail Monsieur Palermiti, c'est en tant que représentant du personnel. L'ignorer, c'est ignorer l'ensemble du personnel représenté. De plus, tout le monde sait que le responsable local mettra en œuvre ce que le directeur des ressources humaines lui aura demandé de faire !!!

Quant au responsable, voici sa réponse : « Non, on verra au cas par cas. Les salariés prendront sur leurs congés ».

L'UNSA Clemessy comprend aujourd'hui que la solidarité est un nom sans doute ignoré de nos dirigeants. Parler d'un lien social d'engagement doit leur être totalement inconnu.

Comment imposer des jours de congés à des salariés qui viennent pour certains d'entre eux de tout perdre ? Décidément, nous ne sommes pas du même monde !

Reprenez-vous messieurs ! L'entreprise est-elle au bord de l'abîme pour que vous refusiez toute empathie avec le personnel ?

L'UNSA CLEMESSY LE MANS

3 juin 2016

unsa-clemessy.fr  
18 rue de Thann  
68200 MULHOUSE

[unsa.clemessy@gmail.com](mailto:unsa.clemessy@gmail.com)

#unsaclemessy

